Archives parlementaires

Adresse de la société populaire et régénérée d'Heyrieu (Isère) qui félicite la Convention sur ses décrets et s'indigne de l'attentat contre les représentants, lors de la séance du 3 messidor an II (21 juin 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire et régénérée d'Heyrieu (Isère) qui félicite la Convention sur ses décrets et s'indigne de l'attentat contre les représentants, lors de la séance du 3 messidor an II (21 juin 1794). In: Tome XCII - Du 1er messidor au 20 messidor An II (19 juin au 8 juillet 1794) pp. 73-74;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1980_num_92_1_24990_t1_0073_0000_9

Fichier pdf généré le 30/03/2022

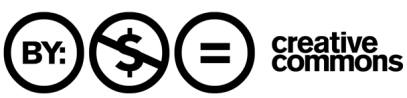

nous faire indiquer, non-seulement celle des armées de la République à laquelle elle voudra que ces effets soient envoyés, mais encore la route que nous devons leur faire suivre pour qu'ils arrivent à leur destination avec promptitude et sûreté. C'est dans ces mêmes termes que nous écrivîmes la-dessus au citoyen président de la Convention; mais indubitablement notre lettre a été égarée dans la foule de celles qui sont chaque jour portées dans ses bureaux; car nous n'avons point reçu de réponse et il y a un mois que notre lettre fut mise à la poste. Nous espérons, citoyen représentant, que tu voudras bien nous faire parvenir au plutot les indications que nous attendions de la Convention Nationale; tu dois sentir combien il nous tarde, et d'apprendre qu'elle ait agréé notre tribut, et de le faire parvenir à nos braves défenseurs. S. et F. »

POQUELY (*présid.*), DUMAS (*secrét.*), TURC (*secrét.*).

42

L'agent national du district de Châlons-sur-Saone (1) informe la Convention que la fête à l'Etre-Suprême a été célébrée dans ce district avec pompe et allégresse; que les citoyens des campagnes, réunis à ceux des villes, ont témoigné le plus grand dévouement à la Convention.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[*Châlons-sur-Saône, 23 prair. II*] (3).

« Representans du Peuple français

La fête en l'honneur de l'etre Suprême a été Celebrée dans ce District avec toute la pompe possible. En tres peu de jours une Montagne a été élevée a une hauteur de plus de 30 pieds, et decorée (?) de tous les attributs de la liberté par le zele et l'enthousiasme des Citoyens et Citoyennes de tous les ages. Des Vieillards pouvant a peine se soutenir ont voulu y travailler, malgré les invitations qu'on leur faisoit de se reposer. Tous désiroient elever un monument de leur Reconnoissance envers la Montagne Sainte de la Convention qui par sa lumiere et ses Vertus est parvenu a maintenir la liberté et les droits du Peuple, et a le Sauver de labisme dans laquelle les Scelerats vouloient l'engloutir.

Dans la Commune de Chalon la Ceremonie s'est faite sur le Plan de David, autant que les moyens locaux l'ont permis. La joie la plus pur penetroit tous les Cœurs, la Serenité étoit peinte sur tous les Visages. Les Citoyens des Campagnes voisines qui etoient venu travailler à la Montagne, se sont reunis aux Citoyens de cette Commune. La Journée entière s'est passée dans l'allegresse et dans l'effusion des sentimens de la plus sincere fraternité. jamais fête ne fut plus belle, ni spectacle plus touchant. Le Peuple jouissoit avec sa dignité d'un bonheur Vrai. C'est votre ouvrage et la plus douce de vos recompense.

En vous faisant le Recit de la félicité du peuple, dont j'ai été témoin en la partageant vivement, je dois vous repeter les vœux qu'il ne cesse de faire pour vous et pour la Patrie.

Vive la Convention Vive la Republique ! »

LURE [?]

43

La société populaire et régénérée d'Heyrieu, département de l'Isère, félicite la Convention sur ses travaux, et notamment sur le décret qui proclame l'existence de l'Etre-Suprême et l'immortalité de l'ame, qui met la probité et la vertu à l'ordre du jour; témoigne son horreur des attentats sur Collot-d'Herbois et Robespierre; elle l'informe qu'elle a célébré la fête à l'Etre-Suprême, et l'invite à rester à son poste (1).

Le Cn Epervier (2) : citoyens représentants,

Nous ne venons pas ici consumer par de longs discours vos moments précieux, l'eloquence n'est pas le partage des sans culottes d'Heyrieu; nous ne vous parlons que le langage de nos cœurs : recevés nos félicitations sur vos immortels travaux et notamment sur le sage décret, qui rend a l'homme l'idée consolante de l'existence de l'etre suprême et de l'immortalité de l'ame; cette idée salutaire qui est le germe des grandes vertus, qui met la paix dans le cœur de l'honnête homme et le remord dans le cœur du mechant : grace a vous, la probité, la vertu et la justice sont à l'ordre du jour dans toute la république; nous ne craignons plus que des scelerats osent encore tramer contre notre liberté : Continués, sages representants, de veiller sur les destinées de la France, et nous sommes sûrs d'avance que vos vertus et votre courage feront triompher la republique française de tous les ennemis conjurés contre elle. La representation nationale et la montagne seront toujours le point de ralliement des sans culottes d'Heyrieu

Nous avons vu avec horreur l'assassinat commis en la personne de Robespierre et Collot d'Herbois; cet evenement malheureux nous fera encor surveiller avec plus de soin, tous les ennemis du peuple.

Nous avons aussi parmi nous de ces hommes pervers, qui prechoient l'athéisme par leur discours et par leur actions, de ces hommes qui vouloient dégouter le peuple de la Révolution, mais ils ont été demasqués, nous avons examiné leur conduite, leur vie privée, et leur vie publique n'etoit qu'un tissu de crimes, nous les avons chassé de notre sein et nous les avons dénoncés à l'opinion publique.

Nous nous sommes empressés de celebrer la fête de l'être suprême, cette fête sublime a elevé nos ames a la hauteur de la vertu, et a embrasé nos cœurs du plus violent amour de la patrie.

Actuellement la justice et la probité triomphent, grace à vos sages traveaux, et la Répu-

(1) Saône-et-Loire.
(2) *P.V.*, XL, 65. *Bin*, 5 mess.; *Débats*, n° 642.
(3) C 308, pl. 1195, p. 22.

(1) *P.V.*, XL, 65. *Bin*, 5 mess.
(2) Délégué par la Sté popul. dans sa séance du 24 prair., pour présenter l'adresse à la Conv.

Persée creative commons BY: = $

blique française qui est composée de toutes les vertus doit egalement triompher par vos soins. Encor une fois, citoyens representants, continués de faire le bonheur du peuple et restés a votre poste jusqu'a ce que les français ne voyent plus que des frères et des amis dans tous les autres hommes. Vive la République, vive la Montagne S. et F. » (1).

Louis BESSY ,Louis PEAUD, Pierre PELLET, Jean POUCET, Jean PALLALIER, Joseph AYAC, Pierre TURCHET DE GORGE, Joseph FORQUE, Guillaume BONHOMME, Louis VACHER PEINAT, Michel BERLIOZ, François BIENAND, Jean VELIN, Michel BUISSON, Claude GUIGNARD, Jean POLOSSON, Louis MORET fils de la Ve, Antoine REVEL, Pierre VIOLET, Pierre SIMOND, Pierre BLANC, Benoit DURIEU, Antoine PESSON, François LERCY, Antoine ORGELET, Michel CLAVEL, Jean MORDY, André COLION, François BESSY, François BOULUD, Jean MORON, Pierre COLERE, Joseph CEULIOUD, Bte NOE, Claude BLANC HUGUE, Joseph SUZET, Louis BLANC HUGUE, Jean BLANC, Pierre MOIRIAT, François VALIN [et 1 signature illisible].

Signés à l'original des registres de la societé MONCHAUD (*presid.*), GUERIN (*secret. adjt*), LAVONNA (*secret.*).

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

44

Les administrateurs du district, la société populaire et la commune de Rhodès (3), **témoignent leur horreur sur les assassinats commis contre Collot-d'Herbois et Robespierre, invitent la Convention de rester à son poste, et l'informent qu'ils ont célébré la fête à l'Etre-Suprême.**

Mention honorable, insertion au bulletin (4).

Les admin.rs du distr. à la Conv. Rodez, 14 prair. II (5).

(1) C 309, pl. 1202, p. 33, signés : BRUNET, MONCHAUD (*présid.*), GUERIN (*secret. adjt*), LAVAMA, THOMAS, MARTIN, F. PIOT, THOMAS, BLANC, TOULON, GENTER, BRILLIER, autre MONCHAUD, SAGE, LAURENT, MOREL, QUANTIN, André NARDY, Antoine ALLEMAND fils, GUILLERMIN, GUERIN, GAYET, autre BLANC, autre BRUNET, EPERVIE, GATY, PARENT, ALLEMANT [et 11 autres signatures illisibles].

Noms des citoyens qui ont adherés et qui ont declarés ne scavoir signer, scavoir :
Jean Francon, Claude Drevon, Louis Jaillet, Jacque Brunet, Charle Prudhomme, François Rigaud, Jean Guillermet, Jacque Perret, Joseph Boulu, Claude Duffour, Michel Larcher, François Blanc Hugue, Louis Monteiller, Claude Morel, Pierre Meunier, Gabriel Gauthier, Benoit Point, Louis Morel Marechal, Michel Boulu, Jean Dumoulin, Joseph Prudhomme, Pierre Rozier dit Papet, Pierre de Vienne.

(2) Mention marginale non datée.

(3) Aveyron.

(4) *P.V.*, XL, 66. *Bin*, 4 mess. et 5 mess.; *Mon.*, XXI, 28; *J. Sablier*, n° 1391; *Débats*, n° 642.

(5) C 308, pl. 1195, p. 37 et 38 et C 309, pl. 1202, p. 34 (Sté popul.).

Representants

Les despôtes coalisés viennent de metre le comble à leurs forfaits en mettant les assassinats à l'ordre du jour, les laches ont osé diriger leurs coups sacrilèges sur la Répresentation Nationalle; un monstre vomi par les enfers dont le nom seul fait horreur, un admiral enfin a été l'instrument criminel de cette bande scélérate.

Le vertueux Robespierre, L'incorruptible Collot d'herbois étoient désignés pour être les premieres Victimes de cette horde d'esclaves, mais le Dieu de la liberté qui veille sur la têtte des français a detourné le fer assassin, et la Republique a encore triomphé. Le directoire du District de Rodez saisi de la plus profonde indignation en apprenant cet horrible attentat, vous félicite d'etre l'objet de la haine des Tirans. Soyez inébranlables dans le poste que le peuple vous a Confié, un million de français sont debout pour venger les atteintes qui seroient apportées à leurs Représentants. S. et F. ».

FABRE (*présid.*), AZEMAR Cadét, NUTENAZ (?), BLARYAN.

[*La Sté popul. à la Conv. Rodez, s.d.*].

« Représentans,

Dès le moment que vous avez mis la justice, la probité et toutes les vertus à l'ordre du jour, il a fallu s'attendre que les tirans coalisés y metroient de leur coté le crime, et tous les attentats. La representation nationalle devoit être le premier objet de leur fureur; aussi d'après des combinaisons profondement scélérates, les defenseurs les plus zélés du peuple, et ses representants les plus fidelles devoient tomber sous le fer assassin, mais le genie de la liberté a detourné les coups qui leur etoient portés, et n'a laissé aux monstres qui dirigeoit la main chargée de frapper que le régret d'avoir commis un crime de moins.

Vous figuriez dans cette honorable liste de proscription Robespierre et Collot d'Herbois, votre sang devait le premier assouvir la rage de ces tigres à face humaine qu'on nomme roix. Mais felicitez-vous de cette preference; votre devouement généreux pour la cause du peuple, et les services importants que vous lui avez rendu, vous l'ont justement mérité.

Representants ne cessez point de vous rendre dignes de toute la fureur des Tirans, sachez affronter leurs poignards comme vous avez su pulveriser tous les complots liberticides tramés par leurs laches agents. De notre coté nous jurons que vous trouverez dans notre societé autant dc Geoffrois, qu'il y a de membres qui la composent, et que nous saurons sacrifier notre vie pour la conservation de vos jours. S. et F. ».

CONSTANS (*présid.*) [et 1 signature illisible].

[*Extrait du registre des délibérations de la Comm. 21 prair. II*].

Assemblés au Conseil General de la Commune les Citoyens Ginisty maire, Vaisse, Brassat, Garrigues, Acquier (?), Joueri, Raynal, Viala, Couly, officiers Municipaux, fabre agent National, Devic, ferran, Besse, Benoit, Desombes,